

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
a :
Mon
bel***26024908***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur**09 FEV. 2026****Greffe**N° d'entreprise : **0731 908 352****Nom**(en entier) : **Cofimmo**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Liège 205 - 5100 Jambes****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2025

Les Actionnaires décident, par vote unanime, de renommer la société F.C.G. Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège social à 5100 Jambes, Rue de Jausse, 49, comme commissaire pour un terme de trois ans. Cette société désigne Monsieur Olivier Ronsmans, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour la SRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2027.

DAULIN SA, administrateur, représentée par Laurent Collin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).